

 <p data-bbox="233 365 316 398">LCBS</p>	<p data-bbox="630 210 983 297">INDEMNITES ARBITRES SCOREURS</p>	<p data-bbox="1235 224 1420 286">Adoption : CD 07/03/2019</p>
--	---	---

1. ARBITRES BASEBALL/SOFTBALL

Montants fixés en fonction de la situation de l'arbitre auprès de la CNAB (selon Rôle Officiel des arbitres BB N-C), incluant le panier repas et frais de déplacement dans le Grand Nouméa, et soumis à la remise de la feuille de match dûment remplie.

Arbitre non diplômé CNAB :	2000 XPF par rencontre
Arbitre diplômé CNAB :	3500 XPF par rencontre

2. SCOREURS BASEBALL/SOFTBALL

Montants fixés incluant le panier repas et frais de déplacement dans le Grand Nouméa, selon le détail du scorage fourni.

« Box score » sans établissement des statistiques :	500 XPF par rencontre
« Box score » avec établissement des statistiques :	2000 XPF par rencontre